



Mariage avec une française

Par **karim**, le **03/05/2010** à **17:04**

Bonjour,rnBonjour, rnJe vient de déposé un dossier de mariage a la mairie m le problème que l agent il ma dit que mon dossier il va passée en commission d abord peut être il va y avoir un interrogatoire. rnMa question que je veut s avoir asque c normal et c quoi les question qui vent me posé . rnnet merci d'avance.

Par **chris_idv**, le **04/06/2010** à **14:47**

Bonjour,rnLa mairie souhaite vérifier que votre mariage n'est pas détourné aux seuls fin d'obtenir un titre de séjour.rnSi vous êtes convoqué pour un entretien vous répondez juste honnêtement aux questions qui vous seront posées.rnCordialement,